



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

COMMUNE DE D'HUISON-LONGUEVILLE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 12 JUILLET 2021

Nombre de membres

En exercice	19
Présents	11
Votants	16

Date de convocation :

08/07/2021

Date d'affichage :

09/07/2021

L'an deux mille vingt et un, le douze juillet à 20 es 45, les membres du Conseil Municipal de D'Huison-Longueville se sont réunis à la mairie, sous la présidence de M Jean-Christophe HARDY, Maire.

La séance est ouverte à 20 heures 45 par M Jean-Christophe HARDY, Maire, qui donne connaissance des absences et des pouvoirs.

PRESENTS :

Mmes Marie DESCOURS, Farida SLIMANI, Natacha DENEUVILLE, Isabelle ARLIE, et Ms Jean-Louis LIEGEART, Pascal WINDELS, Pascal CARTAILLER, Laurent VAN BELLEGHEM, Johann LALANDE, Alexandre MARCHÉ,.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Mme Edith VINO donne pouvoir à Mme Marie DESCOURS,
Mme Violaine GEHAN donne pouvoir à M Alexandre MARCHE,
Mme Laurane LEROY donne pouvoir à Mme Isabelle ARLIE.
Mme Colette MASTRODICASA donne pouvoir à M Pascal CARTAILLER.
M Patrick DAVID donne pouvoir à M Jean-Christophe HARDY,

ABSENTS EXCUSES :

Mme Béatrice SOARES, Mme Christelle FERRAGUT, M Laurent CRINIÈRE

SECRETAIRE DE SEANCE :

M Laurent VAN BELLEGHEM.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR :

- Extension du dortoir.
- DIA.
- Points divers.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 21 JUIN 2021 :

M le Maire donne lecture du compte rendu de la séance du 21 juin 2021. Aucune observation n'ayant été faite, le compte rendu est approuvé, à l'unanimité, par les membres présents.

EXTENSION DU DORTOIR:

M le Maire expose les besoins pour la rentrée prochaine afin d'accueillir les enfants de petite section maternelle au nombre de 32. Le dortoir actuel au groupe scolaire ne pouvant pas accueillir tous les enfants, un devis d'extension du dortoir a été demandé d'une surface d'environ 20m². M le Maire présente le devis de l'entreprise Point Concept.

Après débat sur ce point, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le devis de l'entreprise Point Concept d'un montant de 32.637,62€ HT soit 39.165,02€ TTC et autorise M le Maire à signer tout document relatif à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée. La dépense est inscrite au budget.

DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER :

M le Maire donne lecture des déclarations d'intention d'aliéner reçues en mairie :

- DIA 16/21 : Section ZB 370-371-359-179 - 00ha 00a 24ca -00ha 05a 94ca-00ha 01a 90ca -00ha 04a 50ca
- DIA 17/21 : Section AH 86-219-226-228-282-230-225-227-93 - 00ha 18a 51ca
- DIA 18/21 : Section AC 599 - 00ha 04a 12ca
- DIA 19/21 : Section AC 548 - 00ha 20a 02ca

A l'unanimité, le Conseil Municipal ne souhaite pas vouloir user du droit de préemption de la commune pour les DIA suivantes :

- DIA 16/21 DIA 18/21
- DIA 17/21 DIA 19/21

POINTS DIVERS

La boxy sera livrée et installée le 20 juillet et fonctionnelle dans les jours suivants.

Lors d'un entretien avec M le Maire, M ROSIERE, notre boulanger, a annoncé qu'il allait installer une machine à pain au plus vite près de la boxy.

Suite à la dernière expertise du groupe scolaire, un maitre d'œuvre va être nommé et des entreprises vont nous être présentées pour faire les travaux nécessaires.

Ce week-end la toiture du kiosque de la pelouse de la Boissière a été détériorée.

M le Maire informe que l'entreprise TPS devrait intervenir la dernière semaine du mois d'août pour créer les parkings à côté du groupe scolaire.

M CARTAILLER informe qu'une branche de bouleau est menaçante sur les câbles Télécom.

M VAN BELLEGHEM demande si de la communication va être faite pour annoncer la boxy.

M le Maire répond que le fournisseur doit distribuer des flyers.

Mme ARLIE annonce que le marquage au sol de la rue de fer à cheval a été fait. Les barrières seront déposées dès que l'entreprise sera disponible.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 36.

Le Maire,

